

pays producteurs. Alors que le Marché commun a dépensé l'an dernier 600 millions de dollars pour soutenir les céréaliculteurs de leur communauté économique et a pu écouler 770 millions de boisseaux de sa production, il était peu probable qu'ils changent d'idée à la demande du Canada. Si le Marché commun a consenti à des frais pareils l'an dernier, c'est certainement qu'il compte continuer ses activités dans le marché du blé. Les autres pays exportateurs, l'un après l'autre, ont fait connaître leur position, comme l'a dit le ministre dans son exposé, et c'est le Canada qui subira les conséquences des réductions considérables entreprises dans notre pays.

Le ministre sait parfaitement; s'il se rendait en Saskatchewan actuellement, il trouverait cette province en état de choc économique provoqué par un ralentissement des salaires et des revenus. Aucune invitation n'a été faite à l'URSS qui, après la Chine, est certainement le plus gros producteur de blé au monde. Les importateurs étaient absents et il était fort peu probable que le petit groupe convoqué pût convenir d'une politique capable de régir la production mondiale du blé. Nous traitons en réalité de la production globale du monde. C'est faire preuve d'un optimisme excessif que de croire que le Canada puisse à lui seul influencer sur la production totale de blé au profit des cultivateurs des Prairies, et l'entreprise se révélera aléatoire pour le Canada.

Si nous pouvons offrir quelques conseils au ministre, nous devrions tenter de convoquer de nouveau les pays signataires de l'Arrangement international sur les céréales et tâcher d'en arriver à un accord international sur le blé auquel tous les pays participeraient et qui permettrait de mettre un peu d'ordre sur le marché. L'approche partielle faite par le Canada localement, selon laquelle un très petit nombre des pays en cause ont été convoqués afin de consentir à une importante réduction était vouée à l'échec dès le départ.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je n'aime pas être méchant, mais il m'a tout à fait déçu, tout à l'heure, de penser que je devais commenter la déclaration du ministre, alors que je n'en ai reçu la version anglaise qu'en entrant à la Chambre, et que le texte français vient tout juste de m'être remis. Je comprends qu'il peut parfois se glisser un oubli, ce qui est bien pardonnable, mais, lorsque le porte-parole d'un parti doit faire des observations à la suite de la déclaration d'un ministre, il est tout à fait normal, à mon sens, qu'on lui remette une copie de la déclaration au moins quelques minutes avant de prendre la parole.

[M. Gleave.]

A tout événement, monsieur l'Orateur, il semble que la même question revienne souvent à l'ordre du jour, et que les problèmes des cultivateurs soient devenus les cauchemars des gouvernements. En effet, l'industrie laitière constitue un cauchemar pour le gouvernement. En ce qui a trait à la production de blé, les gouvernements sont encore en proie à un cauchemar.

Si ces cauchemars étaient causés par l'inefficacité, le chômage ou la paresse des agriculteurs, on pourrait dire qu'il existe alors un problème très grave causé par l'apathie de ces derniers. Toutefois, étant donné que le problème en est un de distribution des fruits du travail des agriculteurs de l'Est ou de l'Ouest, on doit reconnaître l'existence d'un surplus de production par rapport à la consommation. On essaie de trouver des moyens en vue d'équilibrer la production et la demande, afin de créer un rapport adéquat entre l'exportation et l'importation.

Les journaux ont souvent rapporté que dans plusieurs pays du monde, nombre de personnes souffrent de la faim et sont en proie à des cauchemars, précisément parce qu'elles sont incapables de cultiver le sol de manière à lui faire produire les choses nécessaires à les nourrir convenablement.

Nous devrions donc nous efforcer, je pense, de diversifier notre production de manière à ne pas être aux prises avec une abondance trop considérable. Cependant, étant donné que nous vivons tous sur la même planète, nous devrions nous efforcer de faire correspondre la production aux besoins de la personne humaine. En effet, nous devons toujours tendre à produire pour satisfaire aux besoins, et non pas pour permettre aux commerçants de faire des profits de plus en plus considérables.

Il est légitime de réaliser des profits en revendant une marchandise quelconque, mais l'objectif principal du négoce, au sein d'une collectivité bien organisée, qui se soucie d'établir une société juste, c'est d'assurer à tous et à chacun la satisfaction de ses besoins essentiels. Que d'autres en aient davantage, on s'en fiche, mais il est impérieux que le minimum essentiel à la vie soit assuré à tous.

Voilà, monsieur l'Orateur, les remarques que je voulais faire à ce stade, et, étant donné qu'au sein du comité permanent de l'agriculture, on est justement à étudier un problème qui se rapporte aux céréales, j'espère qu'au fur et à mesure que l'étude progressera, on constatera que, même au Canada, il y aurait des possibilités, dans un bon nombre de régions, de consommer plus de produits de l'Est, ce qui permettrait, grâce aux échanges, d'écouler une certaine quantité du blé chez nous.